

CRISE. Les mairies éprouvent les pires difficultés pour renégocier des crédits coûteux et à long terme

Les communes prises aux mailles du filet des banques

Jacky Sanudo

Amoins d'être un village qui abrite de nombreuses entreprises et regorge de taxe professionnelle, difficile d'échapper à la dette. Plus que les grandes villes qui possèdent toutes des services financiers à la hauteur, les petites communes sont souvent empêtrées dans des financements lourds et à long terme. La crise actuelle n'est pas faite pour les rassurer, surtout quand Dexia, la principale banque des collectivités territoriales, doit sa survie à un plan de recapitalisation de 6,4 milliards d'euros pris par les gouvernements.

Clients fidèles. Les établissements bancaires se sont très vite intéressés aux financements « publics ». « Trois raisons simples à cela : les financements étaient de montant unitaire important et sur de longues périodes, les risques d'impayés étaient réduits, les clients fidèles et peu d'appels d'offres étaient faits », explique Pierrick Houga, consultant financier, dont le cabinet se trouve à Mont-de-Marsan. La bonne entente collectivités-banques a duré jusqu'à il y a une dizaine d'années, avec des contrats simples et des financements majoritairement à taux fixe.

Et puis, entre 2002 et 2005, le vent a tourné. La baisse des



Dexia. L'effondrement de la banque n'a pas rassuré les collectivités territoriales

PHOTO AFP

taux est passée par là. Les mairies se sont rendu compte que leurs conditions de financement n'étaient plus en adéquation avec les conditions du marché. Il a fallu renégocier les crédits. « Il n'y avait pas de

anticipé mais seulement des frais d'avenant. Beaucoup de communes se sont engouffrées là-dedans en se disant "on va racheter notre crédit et baisser les taux", ce qui s'est avéré significatif », poursuit Pierrick Houga.

Parades. Face à cette demande grandissante, les établissements financiers ont cherché la parade. Les contrats ont été modifiés et sont apparues les clauses de pénalité de remboursement anticipé. « Ces pénalités étaient intégrées au nouveau financement. Le taux de crédit diminuait, mais le montant à financer augmentait. Avec un tel procédé, les banques compensaient la réduction de taux par un allongement des crédits et la perception de frais importants », poursuit l'ancien cadre de banque, aujourd'hui conseiller, à la demande, des municipalités.

Une demi-heure pour signer un crédit de 5 millions d'euros sur 50 ans

Le plus dur restait à venir avec la proposition des établissements bancaires des taux indexés. « J'ai le cas d'une commune gersoise de 5 000 habitants qui a un financement de 5 millions d'euros sur cinquante ans. Les vingt premières années sont à taux variable sur des index qu'on ne maîtrise pas. S'ils montent fortement, la commune peut se retrouver avec un taux apparent multiplié par trois. Les municipalités ayant des crédits indexés sur l'Euribor 3 mois ont, par exemple, connu une augmentation de 140 % des taux d'intérêt », affirme Pierrick Houga.

S'est ajouté à cela, comme un phénomène de mode, les financements en devises, essentiellement des francs suisses. Les banques, pour le coup, touchent des commissions de change lors des rembourse-

ments. Le décryptage des contrats est également de plus en plus compliqué. Des index comme CMS (Constant Maturity Swap) sont apparus. Et même les analystes les plus pointus ont du mal à suivre leur évolution. Cela fait beaucoup pour les maires et leurs conseillers, chargés de la finance, qui ont souvent pour principal « défaut » d'être des employés de banque. En clair, juge et partie.

Dans le cas de la commune gersoise signalé par Pierrick Houga, la personne habilitée en mairie avait, sur injonction de la banque, une demi-heure pour donner le « bon pour accord » pour un dossier alambiqué comprenant 12 pages. « Plutôt ennuyeux pour un crédit de 5 millions d'euros sur cinquante ans », s'indigne le consultant financier.

Contestation juridique. Alors, quelles solutions pour éviter les éventuels pièges des renégociations de crédits et se retrouver dans la situation actuelle de petites communes qui ont décidé de geler tous les projets ? Il n'y en a pas beaucoup. La reprise par un autre établissement est difficilement envisageable, les banques ne voulant pas reprendre les encours des clients de leurs confrères. Reste la contestation juridique des contrats. C'est la voie qu'encourage Pierrick Houga.

« Prouver l'erreur de TEG (taux effectif global) permet d'obtenir, devant le tribunal de grande instance, l'application de taux d'intérêt légal (NDLR : 3,99 % à ce jour). Sinon, il faut démontrer le non-respect de l'obligation des banques de prévenir leurs clients des risques encourus. » Pas si simple.

FIAT SCUDO.
ON S'HABITUE VITE À ÊTRE LE PREMIER.

FIAT SCUDO À PARTIR DE 15 400 € HT*

Scudo	Motorisations 90, 120 ou 140 FAP Diesel Multijet Euro 4 allant jusqu'à 320 Nm-CE de couple	Confort, maniabilité et sécurité
Fourgon	Jusqu'à 1 200 kg de charge utile	Jusqu'à 7 m ³ de volume utile
Transport de personnes	8/9 places climatisées	Jusqu'à 770 dm ³ de volume de coffre

* Tarif au 01/07/2008 de Scudo Fourgon T06 1.0 CH1 1.6 Multijet Pack, déduction faite d'une offre de remise de 3 350 € HT - 3 350 € HT = 15 400 € HT. Versions présentées : Scudo Fourgon T06 1.0 CH1 1.6 Multijet Pack 12 750 € HT + option peinture métallique 400 € HT + option pack look 200 € HT + pack de séparation vitres 240 € HT + option gratuite banquette passager biplace = 19 590 € HT - 3 475 € HT = 16 115 € HT. Scudo Panorama 1.0 CH1 1.6 Multijet 24 450 € HT + options jantes alliage 16" 550 € HT + option gratuite banquette passager biplace = 25 000 € HT - 3 685 € HT de remise = 21 315 € HT. Offre réservée aux professionnels, valable jusqu'au 30/11/2008 chez les Distributeurs participants, International van of the year - Véhicule utilitaire international de l'année.

www.fiatprofessional.fr

CONSTRUCTEUR D'UTILITAIRES DEPUIS TOUJOURS

VILLENAVE-D'ORNON
114, av. des Pyrénées
Rocade
sortie Pont-de-la-Maye
05 57 96 44 44

LIBOURNE
149, avenue
du Général-de-Gaulle
05 57 48 12 00

LA TESTE-DE-BUCH
931, boulevard
de l'Industrie
05 56 54 13 62

BORDEAUX LE BOUSCAT
83, boulevard Godard
Sur les boulevard entre
Ravezies et barr. Médoc
05 57 10 58 14

MERIGNAC
54-56, avenue
du Président-Kennedy
rocade sortie aéroport
05 57 92 40 40

JOURNÉES DES MÉTIERS D'ART EN AQUITAINE

JOURNÉES
DES
MÉTIER S
D'ART

Du 16 au 19 octobre 2008

Les ateliers métiers d'art vous ouvrent leurs portes
www.jma2008.fr

88297970 VEF